



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Commission de gestion

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION DU GRAND CONSEIL

L'action de l'Etat sous la loupe de la Commission de gestion: un bilan de législature et des défis pour l'avenir

Outre la surveillance de l'année 2016, la Commission de gestion (COGES) a effectué le suivi de son activité durant la législature écoulée. Elle s'avère globalement satisfaite de l'action de l'Etat, mais les efforts devront être poursuivis afin d'améliorer les prestations à la population.

La COGES dresse le bilan de ses 140 observations, dont 26 pour l'année 2016, et de ses nombreuses interventions auprès du Conseil d'Etat. Si le Gouvernement a appliqué la majorité des mesures annoncées, certains engagements n'ont été que partiellement concrétisés voire pas du tout. De plus, des solutions à la problématique des objets parlementaires auxquels le Gouvernement n'a pas répondu dans les délais légaux devront être trouvées. Bien que l'inventaire et le suivi de ces objets soient plus clairs, ils sont encore trop nombreux à dormir dans les tiroirs de l'Etat. Le bilan fait également apparaître que la coordination et la communication entre les départements et les divers services sont indispensables à la bonne marche de l'Etat. Ces aspects peuvent encore être améliorés.

Durant la législature qui s'achève, la politique des ressources humaines, dans tous les départements, a été un sujet d'attention récurrent de la COGES. Elle a questionné l'adéquation de la dotation en personnel, les différents statuts des collaborateurs ou encore la gestion des absences. Le rapport 2016 ne fait pas exception puisqu'une observation porte sur la pérennité du dispositif policier et judiciaire « STRADA » dont l'effectif ne peut être renouvelé qu'en contrat de durée déterminée. La COGES s'inquiète aussi de la relève dans les états-majors de l'Etat et des procédures de concours y relatives.

Plusieurs observations pour l'année 2016 touchent à la prospective. Il s'agira notamment que l'Etat accompagne la transition numérique. Ainsi, il convient que les

enseignants et les élèves soient mieux formés aux principes de base de l'informatique. De même, elle appelle de ses vœux la mise en place, pour l'ensemble de l'administration, d'une politique de gouvernance et de gestion des documents numériques. Le développement des énergies renouvelables a également préoccupé la COGES qui questionne l'Etat sur son soutien aux installations photovoltaïques.

Le Conseil d'Etat a jusqu'à la fin du mois de mai pour répondre aux observations. Les réponses seront ensuite discutées et votées par le Parlement avant fin juin 2017.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 avril 2017

Valérie Schwaar, présidente de la COGES, 079 510 15 02

[COGES - rapport de gestion 2016](#)